



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

MONTAGE, DEMONTAGE, UTILISATION ET VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES D'ÉCHAFAUDAGE DE PIED R408



DURÉE
2 JOURS

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 jour

- **Se situer et être acteur de la prévention des risques** : Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, Signaler les situations dangereuses, Prévenir les risques, communiquer et rendre compte.
- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant** : Identifier les différents types d'échafaudage, les éléments le constituant et leurs domaines d'utilisation, Comprendre et exploiter la notice du fabricant,
- **Préparer le montage, monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied** : apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages, vérifier la conformité par rapport à la notice et/ou au plan d'installation
- **Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied** : Cadre réglementaire des vérifications (mise en service, remise en service, vérification trimestrielle, vérification journalière)
- **Utiliser un échafaudage de pied** : respecter les limites de charges, tenir compte de la Co activité sur les chantiers

Suite en page 2



OBJECTIFS

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants : Montage façade avec console, Montage porte à faux, Montage poutre de franchissement, levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

ÉVALUATION & VALIDATION

Sur la base du référentiel de la recommandation N°408 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)
Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

SARL A³ Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DU STAGE

Formation pratique 1,5 jour

- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :**
préparer le montage : aménager l'air de travail (balisage et signalisation adaptée)
- Monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied en utilisant à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monter (Epi)
- Implanter l'échafaudage : travée
- Monter et démonter des niveaux sur échafaudage à cadre et multidirectionnel
- Réaliser un montage spécifique avec console, porte à faux, poutre de franchissement, levage de charge avec potence
- Elinguer et treuiller des charges : réaliser un élingage adapté, choix des élingues et modes d'élingage
- **Utiliser un échafaudage de pied en sécurité :** accéder et circuler sur l'échafaudage, tenir compte de la coactivité sur les chantiers, maintien de l'échafaudage en sécurité

